



## Le 30 juin 2020, comme le 16, l'urgence est à la satisfaction de nos revendications

Les salariés ne sont en rien responsables de cette crise. Ils n'ont donc pas à la payer.

C'est pourquoi, avec eux, pour le progrès et pour la justice sociale et l'égalité des droits, la FNAS FO revendique :

- **L'augmentation des salaires de 300 euros de tous les salariés, qu'ils soient sous ou hors conventions collectives nationales ;**
- **La revalorisation des grilles salariales pour que le minimum conventionnel soit supérieur à 20 % du SMIC ;**
- **Le doublement des heures supplémentaires ;**
- **Un treizième mois pour tous ;**
- **Le maintien intégral de tous les salaires ;**
- **Un financement du secteur cohérent et à la hauteur des besoins ;**
- **L'arrêt immédiat des exonérations de cotisations et le retour à la sécurité sociale de 1945 ;**
- **L'abrogation des ordonnances Macron-Pénicaud et de la Loi Travail ;**
- **L'abolition de l'état d'urgence, qu'il soit sanitaire ou pas ;**
- **L'interdiction de tous les licenciements et les embauches immédiates pour améliorer sans attendre les conditions de travail ;**
- **L'abandon définitif du projet de la contre-réforme des retraites ;**

- **L'abrogation de la contre-réforme de l'assurance chômage.**

La promesse d'une enveloppe de 6 milliards, à partager entre hôpitaux et Ehpad publics, mais aussi pour partie avec le secteur privé, ne suffit pas.

Oui à un plan financier d'urgence, à la hauteur des besoins salariaux et matériels pour notre secteur, comme pour tous les secteurs indispensables, comme celui de la Santé. Les moyens existent puisque le 19 mars 2020, ce gouvernement a fait voter à l'unanimité l'attribution de 300 milliards d'euros aux banques qui maintenant est de plus de 400 milliards.

La FNAS FO invite l'ensemble de ses syndicats à se réunir en assemblée avec les salariés pour définir leurs revendications et décider des initiatives à prendre dans cette situation pour obtenir satisfaction.

Il soutient les syndicats déjà engagés dans l'action. Il appelle à la grève et à rejoindre la mobilisation nationale du 30 juin lancée dans le secteur de la Santé dans l'unité la plus large.

---

**A Paris, manifestation à partir de 14h,  
départ de Port Royal jusqu'au ministère  
de la Santé**

Paris, le 29 juin 2020